

### Coordonnateur Réseau REP et/ou REP+

Division du personnel du 1<sup>er</sup>  
degré – DPE 1D  
[dep@ac-mayotte.fr](mailto:dep@ac-mayotte.fr)  
[mvt1d@ac-mayotte.fr](mailto:mvt1d@ac-mayotte.fr)

Une lettre de motivation (deux pages maximum), un Curriculum vitae (3 pages maximum), le dernier rapport d'inspection ou PPCR.

**Date limite d'envoi du dossier aux circonscriptions : 23/04/2026**

#### APPEL A CANDIDATURE

##### Coordonnateur REP et/ou REP+

##### Cadre générale, identification du poste et implantation du poste

Circulaire du 4 juin 2014 et circulaire du 3 mai 2017.

La mise en œuvre de la refondation de l'Éducation Prioritaire précisée dans la circulaire du 2014-077 du 04 juin 2014.

- Poste ouvert aux enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> degré
- Le poste est placé sous l'autorité conjointe des pilotes du réseau d'éducation prioritaire

**Affectation** : coordonnateur REP et/ou REP+ collège(s) : **KANI-KELI** (50%) / **BANDRELE** (50%)

##### Missions et fonctions du poste

Le coordonnateur du réseau d'éducation prioritaire met en œuvre les orientations arrêtées par les co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire. **Ses missions principales sont :**

- Appui au pilotage du réseau d'éducation prioritaire.
- Développement du partenariat en cohérence avec le projet de réseau.
- Etablir des liaisons fonctionnelles entre les cycles au sein de l'école du socle.
- Suivre et accompagner l'évaluation du projet du réseau.
- Aider à l'organisation et l'animation pédagogique du réseau.
- Aider à l'organisation et au suivi des journées de formation/concertation REP+ et/ou REP
- Elaborer, rédiger et diffuser des documents de travail, instruire et suivre les dossiers, organiser les réunions institutionnelles ; assurer la circulation de l'information relative au REP
- Actualiser et suivre les liaisons avec les partenaires (services de l'Etat, collectivités locales, associations...) en particulier dans le cadre de la politique de la Ville.
- Suivre et valoriser les dispositifs d'accompagnement à la scolarité.
- Contribuer à l'élaboration et à la tenue des tableaux de bord à partir d'indicateurs prioritaires, définis dans le projet de réseau et des évaluations nationales.

##### Connaissances et compétences requises

- Connaissance du fonctionnement et des textes du système éducatif du 1er degré et du 2nd degré
- Capacité à coopérer avec des personnels de statuts et missions variés.
- Savoir adopter un bon positionnement professionnel
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat
- Connaissances des usages du numérique

##### Procédure de soumission des candidatures et date de clôture

Si vous souhaitez faire acte de candidature, veuillez adresser par email votre CV, votre lettre de motivation et votre dernier rapport d'inspection en précisant en objet « **Coordonnateur REP et/ou REP+** » et les envoyer aux adresses suivantes :

[dep@ac-mayotte.fr](mailto:dep@ac-mayotte.fr) / [mvt1d@ac-mayotte.fr](mailto:mvt1d@ac-mayotte.fr) / [secretariat.ia-daasen1d@ac-mayotte.fr](mailto:secretariat.ia-daasen1d@ac-mayotte.fr)

Les candidats retenus seront convoqués à un entretien.

**Les entretiens auront lieu entre les semaines du 28 avril et du 18 mai 2026**